



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 68019

## Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont interpelle M. le Premier ministre sur la forte progression du nombre de collaborateurs de cabinet des ministères ainsi que sur leurs rémunérations. D'après les éléments contenus dans la loi de finances pour 2010, les effectifs des cabinets ministériels ont augmenté de plus de 11 % et la rémunération des collaborateurs de plus de 56 %. Cette situation est pour le moins paradoxale, alors que le Gouvernement ne cesse de dénoncer les augmentations de personnels dans les collectivités locales, sachant que près de 90 % des nouvelles embauches dans les Conseils généraux ces deux dernières années par exemple sont le fait de transfert de personnels d'État sur lequel ils n'ont aucune prise. Alors que la dette publique atteint un niveau record et que l'État en est responsable pour 89 %, les collectivités ne contribuent à cette dette que pour 11 %. Elle s'interroge sur cette inflation des personnels dans les ministères. Aussi lui demande-t-elle de bien vouloir lui indiquer les raisons justifiant une telle explosion du coût des collaborateurs recrutés par ses ministres.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

**Circonscription :** Haute-Vienne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 68019

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 décembre 2009, page 12386

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)